

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 24 novembre 2016 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : David Alper, Hélène Archambault, Maria Fernanda Arentsen, Krystyna Baranowski, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Danielle de Moissac, Stéfan Delaquis, Peter Dorrington, Michel Gagnon, Thierry Lapointe, Claudine Lupien, Paul Morris, Moses Nyongwa, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Geneviève Roy-Wsiaki, Anne Sechin, Jean Vouillon, Faïçal Zellama, Mae Keomanivong, Marie Rosette Mikulu, Louise Ayotte-Zaretski, Louis St-Cyr, Stéphane Dorge, Beydi Traoré, Christine Mahé-Napastiuk, Christian Perron, Donald Trudel

Absences : René Bouchard, Gabor Csepregi, Mélanie Cwikla, Daniel Gagné, Jouwairia Lahboub Daayf, Jeff Leclerc, Jean Valenti, Émilie Morier-Roy, Sylvie Robert

Secrétaire d'assemblée : Rachel Bradet

Observateurs : Jacob Atangana-Abé, Michael Dickman, Michel Verrette

En l'absence du recteur qui est en voyage d'affaires, Peter Dorrington, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, préside la réunion du Sénat.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-1116-1 PROPOSITION : Hélène Archambault / Maria Fernanda Arentsen

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 24 novembre 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2016

SÉNAT-1116-2 PROPOSITION : Carmen Roberge / Saïd Bouthaim

Que le procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2016 soit adopté tel que modifié (coquille).

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2016
Aucun.

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Rapport du recteur

Aucun rapport.

C2. Rapport verbal du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Aucun rapport.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de questions de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétaire du Sénat, M. Stéphane Dorge (sdorge@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Question : Avons-nous une politique et/ou procédure en place concernant : le renouvellement du matériel informatique (pour les laboratoires, les salles de classe, les bureaux, etc.); la mise à jour des logiciels; la maintenance générale?

Réponse lue par le secrétaire général : autres que pour le laboratoire informatique 1441, les plans de renouvellement de l'équipement informatique et les plans de mise à jour des logiciels sont développés par les unités responsables, en collaboration avec le service informatique, selon les besoins.

Annuellement, les plans sont compris dans les budgets préliminaires des unités, et donc sujet à l'approbation de la direction de l'unité en question. Le processus budgétaire prévoit que l'équipe de direction soit consultée au sujet de tous projets d'envergure avant qu'une détermination finale soit arrêtée selon les ressources disponibles. Quant au laboratoire 1441, le renouvellement du matériel est la responsabilité du service informatique.

Le maintien de l'équipement informatique est la responsabilité du service informatique (des contrats de maintien sont souvent achetés au moment de l'achat d'équipement). Le SI gère cette fonction à l'intérieur des ressources humaines et financières budgétisées.

Discussion : Youssef Bezzahou fait état des laboratoires informatiques 3443 et 3445 (demandes annuelles depuis trois ans de renouveler les équipements; matériel est 7 ans de vieux; les frustrations quant aux pannes durant les classes et surtout les examens; la mise à jour des logiciels n'est faite qu'une dizaine de jours après la demande; l'activation des logiciels est lente en classe et dans les bureaux des membres du personnel; il serait avantageux de consacrer des ressources financières au renouvellement des équipements informatiques; il serait souhaitable que la procédure soit plus claire et précise quant au renouvellement des équipements informatiques et à la mise à jour des logiciels).

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche s'engage à discuter des ressources et des politiques avec le vice-recteur à l'administration et aux finances avant le prochain processus budgétaire.

Section F RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Le doyen remercie les professeures et professeurs de la FAFS qui ont participé à la Soirée porte ouverte et à la Soirée d'excellence.
- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles (rapport reçu à titre d'information)
- F3. École technique et professionnelle (rapport reçu à titre d'information)
- F4. Division de l'éducation permanente (aucun rapport)
- F5. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
- F6. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section G RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction (rapport reçu à titre d'information)
Christian Perron donne une mise à jour sur le dossier de poste en counselling.
- G2. Comité d'études des cours et des programmes (aucun rapport)
- G3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)
- G4. Comité d'appel (aucun rapport)
- G5. Comité de mérite (aucun rapport)
- G6. Comité de développement de la recherche (aucun rapport)

- G7. Comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains (aucun rapport)
- G8. Comité *ad hoc* sur le développement académique cohérent
Le plan pour le développement académique cohérent est déposé aux fins de discussion et d'approbation.

Étant donné que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Peter Dorrington, a présidé le comité *ad hoc* du Sénat pour le développement académique cohérent, la présidence du Sénat est transférée au doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles pour la durée des discussions entourant ce point à l'ordre du jour.

Le président du comité *ad hoc*, Peter Dorrington, présente un court préambule au rapport du comité *ad hoc*. Les points de discussions suivants sont abordés : a) une fois le rapport adopté, comment se passera la mise en œuvre du plan? b) quel est le rapport entre le plan pour le développement académique cohérent et le plan stratégique 2013-2018 de l'USB? c) quelle est l'articulation entre les évaluations des programmes actuelles et le plan pour le développement académique cohérent?

SÉNAT-1116-3 PROPOSITION : Peter Dorrington / Saïd Bouthaïm

Que le Sénat adopte le *Plan pour le développement académique cohérent* tel que présenté.

**20 POUR
3 ABSTENTIONS
ADOPTÉE**

Peter Dorrington revient au poste de présidence de l'assemblée.

Section H RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Faiçal Zellama et Saïd Bouthaïm partagent les faits saillants de la rencontre du Bureau des gouverneurs du 22 novembre 2016 (évaluation annuelle du recteur, mise à jour du projet de garderie à l'USB).

Section I RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- I1. La grève de la *University of Manitoba Faculty Association* s'est terminée le 21 novembre et les cours à l'Université du Manitoba ont repris le 22 novembre.

L'Université de Saint-Boniface encourage les étudiants et étudiantes de l'USB inscrits à des cours à l'Université du Manitoba à l'automne 2016 ou à l'hiver 2017 à communiquer avec leurs professeurs afin de prendre des dispositions en cas de conflit d'horaire de cours ou d'examen au mois de décembre ou au mois de janvier. L'USB serait également reconnaissante aux membres du corps professoral de faire preuve de souplesse à l'égard des étudiants qui suivent des cours sur les deux campus.

Selon le calendrier modifié, les notes finales des cours suivis à l'Université du Manitoba cet automne ne pourraient être affichées que le 24 janvier 2017, ce qui tombe après la date limite de changement de cours du 17 janvier à l'USB. Si un étudiant échoue au mois de janvier à un cours de l'Université du Manitoba servant de préalable à un cours qu'il suit à l'USB à la session d'hiver, il se peut qu'il soit retiré du cours d'hiver en question à l'USB étant donné qu'il n'a pas réussi le préalable. Ces situations seront traitées au cas par cas par les facultés et les étudiants en seront avertis le plus rapidement possible.

Pour connaître les effets de ces changements sur des cas d'étudiants en particulier, soit à titre d'étudiant ou à titre de professeur, veuillez communiquer avec les orienteurs, Donald Trudel et Janina Mazurkiewicz.

Le courriel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, datée le 23 novembre 2016, sera envoyé à nouveau à l'ensemble du personnel en début de deuxième semestre.

Section J AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 26 janvier 2017 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée à 12 h 25.

La secrétaire,

Rachel Bradet